

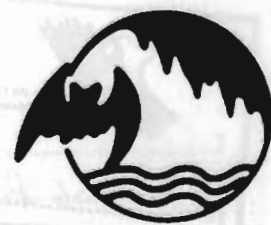
**COMMISSION DE PROTECTION  
DES EAUX, DU PATRIMOINE,  
DE L'ENVIRONNEMENT, DU  
SOUS-SOL ET DES  
CHIROPTERES DE LORRAINE**

*Association d'Étude, de Protection  
et de Gestion de l'Environnement*



**25536 RM**

Agence de l'eau  
Moselle



**Espace Naturel Sensible  
Site Natura 2000 FR4100233  
« Vallées du Madon, du Brénon et  
carrières de Xeulley »**

**Suivi chiroptérologique 2006**

Expertise et rédaction :  
Christophe BOREL  
Dorothee JOUAN  
François SCHWAAB



Direction Régionale de l'Environnement  
LORRAINE



## A. Introduction

Le site Natura 2000/ENS « Vallées du Madon, du Brénon et carrières de Xeuilley » rassemble deux vallées humides où coulent le Madon et son affluent le Brénon ainsi qu'un secteur de carrières. Il fait partie intégrante du plateau lorrain et du pays du Saintois. Les limites de ce territoire sont constituées à l'est par la rivière Moselle et la côte de l'infra-lias, et à l'Ouest par la côte de Moselle. La butte témoin de Sion-Vaudémont domine le Sud de la zone et la confluence Madon-Moselle marque sa limite Nord.

Les vallées sont bordées par des prairies de fauche et de pâture et des milieux forestiers dont la saulaie eutrophe, habitat communautaire prioritaire de la directive 92/43/CEE « Habitats-Faune-Flore ». Les carrières de Xeuilley sont constituées d'habitats artificiels mais diversifiés : mares, dalles et pelouses pionnières sur rochers.

Les espèces les plus remarquables du site sont les 12 espèces de chauves-souris recensées sur le secteur ainsi que le Castor d'Europe *Castor fiber*, le Martin-pêcheur *Alcedo atthis*, la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, le Triton crêté *Triturus cristatus*, le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*, la Bouvière *Rhodeus amarus*, la Loche de rivière *Cobitis taenia*, le Chabot *Cottus gobio* et la Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*. Parmi les chiroptères, quatre espèces sont inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » et se reproduisent, chassent et hibernent sur la zone : le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*, le Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*, le Vespertilion à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* et le Grand murin *Myotis myotis*.

Ainsi, l'intérêt communautaire en termes d'espèces et d'habitats a justifié le classement du site « Vallées du Madon, du Brénon et carrières de Xeuilley » dans le réseau Natura 2000 sous le numéro FR4100233. Le site est également classé « Espace Naturel Sensible » (ENS) par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle dans une démarche de protection de la faune, de la flore et des habitats.

Dans le cadre de la mise en place de l'ENS et du site Natura 2000, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle a confié à la CPEPESC-Lorraine une étude chiroptérologique approfondie sur ce secteur, se déroulant sur trois années au cours desquelles les objectifs fixés sont les suivants :

- ◆ lister les espèces de chauves-souris présentes sur le site et ses environs en précisant l'évolution qualitative et quantitative des espèces par rapport aux données antérieures,
- ◆ évaluer la qualité paysagère autour des principales colonies de mise-bas recensées dans le secteur afin de définir les terrains de chasse potentiellement exploités par ces colonies et une aire de gestion minimale,
- ◆ préconiser des mesures de gestion et d'aménagement en fonction des exigences des espèces.

Ce rapport, faisant suite à celui de 2005, fait la synthèse des actions de suivi chiroptérologique menées en 2006.